



Les Notions de la Corpo

Chers étudiants, ça y est, le semestre touche à sa fin. Mais pour bien profiter de l'été et éviter les rattrapages, la case des partiels semble inévitable !

Depuis maintenant 85 ans la Corpo Assas accompagne les étudiants dans tous les domaines de la vie universitaire, et pour la première fois cette année vous propose des fiches notions, ces fiches sont écrites par nos membres dans le but de favoriser l'entraide étudiants ainsi que de vous aider dans l'apprentissage de certaines notions clés d'une matière, sans reprendre le cours du professeur.

Effectivement, ces fiches sont là pour vous orienter, elles sont faites par des étudiants et ne sont en aucun cas un substitut à ce qui a été enseigné en TD ou en cours car elles ne se basent que sur les recherches et l'apprentissage personnelles de nos membres.

Si jamais il vous venait des questions, n'hésitez pas à nous envoyer un message sur la page Facebook Corpo Assas ou à contacter Iris de Laporte, Apolline Thevaux, Pauline Deslandes et Erykah Il

➤ **Comment valider votre année ? Pour les L1 :**

Il faut tout d'abord rappeler que toutes vos notes se compensent. Pour valider de la manière la plus simple votre année, il vous faut valider vos blocs de matières fondamentales mais aussi vos blocs de matières complémentaires. Cependant, le calcul peut s'avérer plus complexe...

Chaque fin de semestre est marquée par des examens qui constituent l'épine dorsale de la validation de votre année. Bon nombre d'autres possibilités vous sont proposées pour engranger un maximum de points et limiter ainsi l'impact de vos partiels. Chacun de vos chargés de TD va vous attribuer une note sur 20 à l'issue du semestre. Vos TD de matières fondamentales comptent donc autant que l'examen écrit, lui aussi noté sur 20. Cet examen s'effectue en 3h et nécessite un exercice de rédaction. Sur un semestre, une matière fondamentale peut donc vous rapporter jusqu'à 40 points. Seuls 20 points sont nécessaires à la validation de la matière. Pour valider votre bloc de fondamentales, il vous faut donc obtenir 40 points en additionnant vos notes de TD et vos notes aux partiels. Si toutefois vous n'obtenez pas ces 40 points, vous repasserez en septembre,

lors de la session de rattrapage, la ou les matières que vous n'auriez pas validée(s).

Attention : le passage par septembre annule votre note de TD obtenue dans la matière. Pour les L2 :

Le principe est similaire, à la différence qu'il y a plus de matières fondamentales et plus de matières complémentaires.

Conclusion simple : travailler toutes les matières un minimum en mettant l'accent sur les TD et les matières fondamentales (les plus gros coefficients) vous permettra de maximiser vos chances de valider votre année du premier coup et ainsi éviter l'écueil des rattrapages de septembre.

➤ Système de compensation et session de septembre

Si, au sein même des unités d'enseignement, les matières se compensent, les blocs peuvent aussi se

compenser entre eux à la fin de l'année. Ainsi, si vous obtenez une moyenne générale sur l'année de 10/20, votre passage est assuré.

En cas d'échec lors des sessions de janvier et de juin, une seconde chance vous est offerte en septembre.

Attention, contrairement aux idées reçues, les rattrapages ne sont pas plus faciles, ils sont connus pour être notés plus sévèrement. Toutes les matières des blocs non validés où vous n'avez pas eu la moyenne sont à repasser. S'il s'agit d'une matière à TD, la note de TD est annulée (même si vous avez été défaillant), de sorte que la note obtenue en septembre compte double (8/20 revient à 16/40). Les points d'avance acquis lors de l'année (points au-dessus de la moyenne lors de la validation d'un bloc) sont valables après les rattrapages et permettent donc la compensation finale comme décrite précédemment.

A noter que le jury peut vous accorder quelques points pour l'obtention de votre année, notamment dans le cas d'un étudiant sérieux en TD... A bon entendeur !

Pour les L1, le passage en deuxième année peut aussi se faire en conditionnel, pour cela il vous faut valider les deux unités d'enseignement fondamental et une unité d'enseignement complémentaire tout en sachant que l'autre unité complémentaire sera à repasser en L2.



SCIENCES POLITIQUES

I/ L'origine de la forme partisane	1
La typologie de Maurice Duverger ; les deux trajectoires.....	1
1/ Parti de création interne ou intérieure.....	1
2/ Parti de création extérieure.....	2
Le dépassement du modèle ; les nouveaux partis ? 3 processus.....	3
II/ Le fondement des clivages partisans nationaux.....	4
Le modèle de S. Lipset et S. Rokkan	4
1/ Révolution nationale : 2 clivages	4
2/ Révolution industrielle.....	4
3/ Révolution internationale : une 3 ^e révolution ?	5
Le débat sur le « gel des clivages »	5
III/ L'adaptation des formes partisans.....	6
Le développement des « partis de masse » ; l'affirmation du lien militant et emprise de l'appareil (1880-1960)	7
La primauté du lien électoral ; l'avènement du « catch-all party » (O. Kirchheimer, 1960).....	7
Le développement du « parti de cartel » ; le renforcement du rapport à l'Etat (R. Katz et P. Mair, 1970).....	7
Conclusion	8

Naissance et mutation des partis politiques

I/ L'origine de la forme partisane

La typologie de Maurice Duverger ; les deux trajectoires

La **compétition politique** relève des **partis politiques**. Mais comment se crée un parti ? Et comment cette structure réussit-elle à perdurer ?

Les ligues : concurrentes directes des partis politiques, elles sont centrées sur **des thématiques** « single issue », il s'agit souvent de formations politiques liées à **un leader** qui incarne la ligue.

Maurice Duverger (1917 – 2014) : auteur de l'ouvrage « Les partis politiques » (1951), il s'agit de la **première enquête** sur les partis politiques. Il évoque 2 trajectoires :

1/ Parti de création interne ou intérieure



Les organisations naissent dans le cadre des processus parlementaire et électoraux : **compétition institutionnelle**.

C'est une **rupture** avec la période prérévolutionnaire car les **regroupements** ne se font pas par « affinités d'intérêts sélectives » ou de façon territoriale. Le regroupement se fait en fonction **des idées**.

Les premiers regroupements d'idées sont les **groupes parlementaires** créés au RU. Il s'agit de l'opposition des courants libéraux (Whigs) et les conservateurs.

Au XIXe siècle, dans l'ensemble des démocraties, ce type de groupe est en construction.

L'œuvre de Duverger souligne également l'importance de la **compétition électorale** et la **mobilisation des électeurs** en structures organisées au niveau local, dont l'objectif est de mobiliser ces électeurs dont les **résultats électoraux** dépendent.

Des associations d'enregistrement se forment au RU : les **libéraux** créent dans le but d'inscrire le plus de citoyens afin qu'ils puissent voter, en pratiquant notamment la technique du porte à porte.

L'idée part de **Joseph Chamberlain** qui développe des **comités électoraux** (= structure hiérarchisée et militante qui diffuse la position des libéraux). Cela devient vite **national** et cette forme de mobilisation intervient en **France sous la IIe République**.

2/ Parti de création extérieure

Les **premiers partis politiques** ne sont pas tous nés du **processus électif parlementaire**. Certains se créent à partir de **clubs divers** où l'on insiste plus sur un **fondement plus social et idéologique**. Sa spécificité est que cela repose sur des **organisations déjà existantes**.

Exemple : Le labour Party (1906) au RU est né de l'association de différents clubs et syndicats ou le Zentrum en Allemagne qui s'appuie sur des associations catholiques.

Cette **typologie** est un idéal type qui permet de voir de **grandes tendances hybrides** dans le cadre d'une période d'incertitude de la création de ces organisations. Cela permet à des élus d'appartenir à **plusieurs orientations politiques**.

La question de la **multi appartenance** revient en 2017 avec la création de **nouveaux groupes parlementaires** : l'un des enjeux est de savoir si l'on ne peut pas être membre d'un parti et en même temps de celui de la REM.

On peut parler d'hybridation également dans le cadre du **parti républicain** : c'est à la fois un parti né de la compétition électorale et d'un parti de création extérieure. **Le 1^{er} parti de France en 1901** « parti républicain radical né de membres de la chambre et des ligues, comités électoraux ».

La **limite** à cette typologie est qu'elle laisse de côté l'importance des **groupes d'intérêts** (= entités visant à représenter et défendre un intérêt ou une cause dont le principal objectif est d'influencer la décision publique). La **différence** avec les **partis politiques** c'est qu'ils ne s'intéressent pas à la **compétition électorale**.



Le dépassement du modèle ; les nouveaux partis ? 3 processus

Paolo Pombeni présente un **lien logique** entre la formation des **partis politique** et des **groupes d'intérêts** : les GI ont fourni certains dispositifs repris par les PP dans leur mode de fonctionnement = « **protopartis** ».

Exemple : Il constate l'importance du rôle des organisations mutualistes qui prennent en charge la protection des populations dans les milieux ouvriers dans le cadre de la santé. Ces organisations créent la fonction de gestionnaire des services ce qui va créer des postes permanents. Ce dispositif va être repris par les premiers partis politiques. Ils développent des secours mutuels, des assurances afin de mobiliser l'action au mouvement.

Exemple 2 : Le rôle de sociétés secrètes, qui sont illégales, où se développent des liens entre centre politiques et militants locaux. Se développe une structure locale/nationale reprise par les partis politiques.

Exemple 3 : Le mouvement Chartistes en 1838 au RU a mobilisé les populations autour d'une Charte en faveur de la démocratisation. Ce groupe, va alors être un des premiers mouvements à développer des mouvements de masse. Ils vont faire signer la Charte qui va réunir plus 1200000 signatures en faveur de la démocratisation au RU.

A partir de là + travail de **Joseph Lapalombara et Myron Weiner**, on forme une définition moderne de : **qu'est-ce qu'un parti politique ?** :

- ❖ Une durée de vie supérieure à celle de son leader
- ❖ L'obligation pour un parti politique d'avoir des structures ramifiées c'est-à-dire d'avoir un lien entre une instance nationale et des structures locales sur le territoire
- ❖ La manière dont on différencie un parti = l'organisation d'un soutien populaire
- ❖ Un objectif de conquête de l'exercice du pouvoir visé par des moyens comme l'élection

Le modèle de Duverger est-il révolu ? Il existe **3 processus contemporains** de création des partis et qui raisonnent avec ce modèle

Modèle 1 = parti de création extérieure : les nouveaux partis politiques naissent de la société civile ; création liée à la mobilisation des citoyens ou des associations

Exemple 1 : le parti pirate né d'une mobilisation citoyenne dans les états du Nord (Suède) créé en 2006 un mouvement qui s'est opposé sur l'accès des œuvres via le numérique.

Modèle 2 = parti autour d'une personnalité : organisations qui naissent au sein des institutions à partir d'un groupe parlementaire existant ; il s'agit de la recomposition du système politique qui oblige à cette restructuration.

Exemple 2 : L'échec de la droite à l'élection présidentielle, la recomposition face à l'ancien monde qui crée des fractures et donc un courant modéré de la droite classique va souhaiter se rapprocher de l'actuelle majorité : mouvement AGIR.



Modèle 3 = parti issu d'organisation partisane : s'inscrit dans une logique de scission ou de fusion de certaines organisations à partir d'une convergence doctrinale. Cette fusion est précédée d'alliances électorales durables et stables

Exemple 3 : UMP en 2002, et au RU le parti libéral démocrate qui est une formation centriste née d'un regroupement des travaillistes et du parti libéral ; alliances électorales avant de fusionner.

II/ Le fondement des clivages partisans nationaux

Système de parti = l'ensemble des partis en interaction dans la vie politique nationale

Deux auteurs définissent un modèle de création des familles politiques = **la théorie des clivages**

Le modèle de S. Lipset et S. Rokkan

Ce modèle indique la **construction des partis** dès son origine donc bien avant la **démocratisation**.

La création est liée aux **fractures des révolutions** dans le cadre européen on parle de **révolution nationale** et **révolution industrielle**, c'est-à-dire la **révolution commune** à l'ensemble des états européens et ce qui diffère ce sont les **manifestations** de ces révolutions dans chacun des pays.

Les **partis politiques** permettent de voir l'**ambivalence** des familles politiques en étant des **voix d'expression** pour ces **conflits**. Ils les ont structurés tout en les canalisant. Certains **politistes** les voient comme des « **agents de modération des conflits** ».

Ce **modèle analytique** permet de **définir famille** par opposition, clivages permettant de comprendre les **8 familles politiques structurées en Europe occidentale** (1960).

1/ Révolution nationale : 2 clivages

La **construction d'état nation** est liée à la **sécularisation de la société** ; ils ont dû se construire contre l'**Eglise de Rome**, en France par exemple, le courant laïque né de ce clivage : la création du mouvement précède la séparation des Églises et de l'État.

Cependant il existe un cas de figure où la **création de l'Etat nation** ne se fait pas contre l'Eglise mais elle accompagne le **développement du pouvoir central** comme c'est le cas au RU avec la religion anglicane.

Il y a aussi des **situations de crispation** autour de la réforme avec la **création de différents partis confessionnels** qui s'opposent comme c'est le cas aux Pays-Bas avec les dernières élections législatives, deux partis confessionnels se sont représentés (protestants et catholiques).

Il y a également des conflits dont l'**opposition est entre le centre et la périphérie** sur différentes questions telles que l'identité culturelle ou l'indépendance économique sur un même territoire.

2/ Révolution industrielle



A partir du XIXe siècle, un conflit né **opposant propriété/ travail**, on qualifie ce conflit également comme un **clivage de possédant/non possédant**. Cette tension crée le plus grand parti des gouvernements.

3/ Révolution internationale : une 3^e révolution ?

Il existe une hypothèse d'une **3^e révolution** qui est la révolution internationale. Cette révolution correspond à la **révolution russe**, c'est le développement des courants communistes qui permet de comprendre un clivage entre les familles socialistes et courant communiste.

Cette **révolution internationale** a ensuite été à nouveau débattue avec l'effondrement de l'union soviétique : **opposition entre les courants post-communistes face au courant démocrate**. La littérature dit que cette évolution s'inscrit dans la **révolution industrielle**. On le considère si on regarde l'évolution de ces **nouveaux partis** : ces organisations se sont reformées dans les clivages classiques sans donner lieu nouveau groupes parlementaire, cela s'inscrit dans la continuité.

Il existe également le **clivage comme enjeu de mode de vie entre rural et urbain**. C'est une opposition sur des modèles de vie où l'on retrouve l'importance de l'**enjeu économique**. Ce clivage est fondé sur la **question des alliances entre élites et économiques**. On constate des situations où cette logique d'alliance est très clairement présente comme au RU.

Le débat sur le « gel des clivages »

Ce modèle est discuté sur un **enjeu du gel des clivages** = débat sur la **transformation des systèmes de parti et courant politique**.

Ces **fractures** sont toutes apparues avant les années 20, notamment en France avec le **parti radical de 1901** soit le **plus ancien parti communiste** français, le reste étant apparu dans les années 70 comme le parti socialiste et le FN.

Le modèle ne dit pas que les partis sont gelés : **2 approches de la théorie**

Le renouvellement des partis est lié à leur **modèle analytique**. Les formations ont un lien avec ces **grandes fractures** donc partis liés à ces **clivages originels**. On assiste donc à un **éclatement** de certaines familles politiques ce qui donne l'existence d'une **nouvelle famille** sur un segment d'un **clivage déjà existant**.

Exemple : création de Die Linke en 2007 qui naît d'une scission avec le courant social-démocrate classique. Cette logique calée avec le régime de Mélenchon : création de parti de gauche en 2009 et refondation autour de la France insoumise.

La **création de nouveaux partis** qui va donner naissance à des clivages latents dans la vie politique nationale.

Exemple : En France l'apparition de la tension rural/urbain qui s'est manifestée avec la création d'une association chasse pêche nature et tradition ; parti présent aux élections européennes et aux élections locales. Le courant est né de l'opposition, de la volonté de contrer le courant écologiste, le courant des chasseurs. Il a été représentatif au niveau national. Il a inquiété les



partis de gouvernement classique, il s'est progressivement rapproché de la droite : il a présenté candidat à l'élection présidentielle, parti associé à Nicolas Sarkozy, l'UMP. Ce courant a appelé à voter François Fillon : logique d'influence. Le point de départ a été opposition aux écologistes mais a défendu la ruralité.

Selon **cette 1^{ère} approche** il y a donc une apparition de nouveaux partis politique qui s'inscrit dans **les fractures historiques**. Et si les **nouveaux partis** apparaissent en dehors des clivages il faut que ces **nouvelles tensions** définissent de **nouveaux clivages**.

La **2^e approche** consiste à questionner ces **nouvelles fractures liées aux transformations des sociétés occidentales** depuis l'après-guerre.

R. Inglehart s'intéresse à « **la révolution silencieuse** » intervenue en 1945 jusqu'à la fin des Trente Glorieuses. Il base son analyse sur l'étude des réponses à partir des résultats sur la **transformation des valeurs opinion**. Il entend définir une **transformation de la perception des attentes des citoyens**.

Le concept de la **révolution silencieuse** ce sont les **besoins de consommations courantes** qui ont été satisfaits car à la sortie des Trente Glorieuses les citoyens sont en attente de **nouvelle demande** expliquant les nouvelles **revendications sociales politiques** qui sont **immatérielles**.

R. Inglehart simplifie cela autour d'une formule qui est **l'avènement des sociétés post matérialistes**. Les revendications nouvelles sont basées sur des valeurs telles que la **défense autour des nouveaux droits portés par une minorité** :

- ❖ **Clivage industrialiste/écologiste** => développement des partis écologistes
- ❖ **Clivage libertaire/autoritaire** => nouveaux enjeux liés à la globalisation avec des échanges entre sociétés fermées et ouvertes
- ❖ **Clivage géopolitique** => la question européenne dans le débat public ou le cadre de création des partis politiques. Seulement les auteurs divergeant sur la question démontrent que l'intégration européenne n'a pas donné lieu à un impact dans le cadre de cette théorie du gel des clivages. Il n'existe pas au niveau de l'Union Européenne des partis politiques nationaux qui auraient été créé du fait de l'influence d'un parti européen d'une structure européenne. On n'a pas le cas d'une organisation européenne qui aurait créé des ramifications dans chaque état membre.

Rappel : Il existe des **partis européens**, ce sont **des structures internationales** nés par en bas : ça signifie que les **familles politiques nationales** se regroupent et s'organisent en créant une **fédération de parti international**. Par exemple, il existe un parti populaire européen et un parti socialiste. Mais c'est une **structure de coopération transnationale**.

III/ L'adaptation des formes partisans

Les partis ont su se transformer et les modèles correspondent à plusieurs périodes. La typologie permet d'observer 2 choses : **la mutation des partis politiques** et **la transformation des relations entre partis politiques et la société et l'Etat**.

Les **partis politiques** remplissent **2 grandes séries de fonctions** : la **fonction de médiation** (font le lien entre le citoyen et l'Etat et le politique) et la **fonction de machine électorale**



(fonctions centrées sur la conquête et l'exercice du pouvoir passant par l'élection du candidat, programme électoraux, organisation de campagne électorale)

Si les partis ont réussi à perdurer c'est parce qu'ils ont su évoluer d'une fonction à l'autre. Quand une fonction a diminué, ils se sont accentués sur l'autre fonction.

Le développement des « partis de masse » ; l'affirmation du lien militant et emprise de l'appareil (1880-1960)

L'apparition des **partis politiques** s'est appuyée sur le **développement des partis de masse**. **Maurice Duverger** a différencié le **parti de cadre** et le **parti de masse**. **Question de temporalité** : on passe de partis cadres dans la période pré démocratique à des partis de masses au moment de la démocratisation.

Les **partis cadres** sont composés avant tout de **notables**. Ces notables ont des **ressources financières** importantes et ont peu besoin de militer car ils ne sont pas tournés vers **la société**. L'appareil du parti de cadre va organiser le vote, encadrer les adhérent et cadrer les représentants. Les **représentants** ont une très grande liberté de vote.

En 1880 apparait le **parti traditionnel classique**. Ce **parti de masse** est composé de beaucoup d'adhérents car ce sont des **formations politiques** non composées de notables. On est à un moment où les partis politiques sont avant tout au **service d'un segment de la société**. Dans les partis de masse ce qui compte c'est **la doctrine**. L'appareil est structuré pour les adhérents et la doctrine est imposée.

La primauté du lien électoral ; l'avènement du « catch-all party » (O. Kirchheimer, 1960)

C'est le moment des **sous cultures partisans**. C'est l'avènement de la **société de masse**, de la **société post matérialiste**. Les **partis politiques** vont se détacher progressivement. Ils vont chercher à capter un **segment de la société**. C'est le cas par exemple du **parti social-démocrate allemand** qui est le SPD qui représente le **parti de la classe ouvrière** et dans les années 60 décide de se proclamer comme « **parti du peuple tout entier** ».

La **ressource militante** n'est plus centrale et la **médiation** se fait directement avec les **médias**.

Il est dit également que les **partis de masse** « encadraient les individus du berceau jusqu'à la tombe » : ce modèle s'enracine. Par exemple, en France, le courant gaulliste correspond à ces partis de création de l'ULR. Il y aussi Le parti Forza Italia est créé à partir d'une personnalité, fondé sur la logique des clubs sportifs. Le parti va asseoir sa domination politique par les médias car le leader est dans le monde des médias.

Le développement du « parti de cartel » ; le renforcement du rapport à l'Etat (R. Katz et P. Mair, 1970)



Le développement du « **parti cartel** » se caractérise par le **renforcement du rapport à l'Etat**. Il est théorisé par **R. Katz et P. Mair** qui considèrent que les **partis politiques** n'ont pas décliné.

A partir des **années 70**, c'est l'**adhésion** qui a baissé. La **fonction de médiation partisane** s'est transformée et il y a eu un **renforcement du lien** entre les partis et l'État tandis que le **lien** avec la **société civile** a été rompu. Il y a également la dépendance accrue vis-à-vis des **ressources publiques** ainsi qu'une baisse des subventions ce qui a donné les **subventions publiques**. C'est d'abord apparu en **Allemagne** dans les années 60 et le modèle s'est diffusé. En **France** par une **loi du 15 mars 1988** relative à la transparence financière.

Il y a aussi l'importance de la **professionnalisation** avec une **augmentation** importante des **salariés** des partis.

Il y a un **développement du droit politique** avec un **encadrement juridique** renforcé qui passe par le développement du droit de la communication politique, le droit des élections, des modes de scrutin et le droit du financement partisan.

Les **partis traditionnels** de gouvernement vont essayer de maintenir le **marché politique** en leur faveur contrairement aux **partis cartels** qui vont s'entendre pour développer **des règles** qui leur soient favorables.

Conclusion

Les partis politiques naissent de la nécessité d'organiser l'exercice du droit de suffrage. La pérennisation de la forme partisane est fondée sur la capacité de résilience. La crise d'adhésion partisane ne remet pas en cause le caractère indépassable de l'organisation artisanale pour structurer la vie politique.